

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 50209 Numéro SIREN : 408 164 903 Nom ou dénomination : INSTITUT TECHNIQUE DE COMPTABILITE ET D'AUDIT - ITCA
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2024 sous le numéro de dépôt 771

ITCA

1

RUE DE LA CAVE STE GENEVIEVE

77850 HERICY SUR SEINE

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

édité le 08/01/2024

certifié conforme.



Philippe CLAUSSE

BILAN ACTIF

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Présenté en Euros

Edité le 08/01/2024

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	25 827	3 795	22 032	4,43	5 626	1,34
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	25 827	3 795	22 032	4,43	5 626	1,34
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	117 298		117 298	23,61	61 606	14,62
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 059		3 059	0,62	1 317	0,31
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	140 000		140 000	28,18	140 000	33,22
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	212 014		212 014	42,67	211 340	50,15
Charges constatées d'avance	2 421		2 421	0,49	1 520	0,36
TOTAL (II)	474 792		474 792	95,57	415 783	95,66
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	500 619	3 795	496 824	100,00	421 409	100,00

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 38 112)	38 112	7,67	38 112	9,04
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	3 811	0,77	3 811	0,90
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	22 000	4,43	136 000	32,27
Report à nouveau	740	0,15	2 386	0,57
Résultat de l'exercice	100 976	20,32	54 353	12,90
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	165 639	33,34	234 663	55,69
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	272 622	54,87	153 749	36,48
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 356	3,69	5 977	1,42
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices	14 668	2,95	16 752	3,98
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	25 539	5,14	10 268	2,44
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	331 184	66,66	186 746	44,31
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	496 824	100,00	421 409	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	167 967		167 967	100,00	98 942	100,00	69 025	69,76
Chiffres d'Affaires Nets	167 967		167 967	100,00	98 942	100,00	69 025	69,76
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			1	0,00	0	0,00	1	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			167 968	100,00	98 942	100,00	69 026	69,76
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			40 364	24,03	22 680	22,92	17 684	77,97
Impôts, taxes et versements assimilés			800	0,48	218	0,22	582	266,97
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Dotations aux amortissements sur immobilisations			5 698	3,39	4 939	4,99	759	15,37
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges								
Total des charges d'exploitation (II)			46 862	27,90	27 837	28,13	19 025	68,34
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			121 106	72,10	71 105	71,87	50 001	70,32
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)								
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			121 106	72,10	71 105	71,87	50 001	70,32

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 000	5,36			9 000	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	9 000	5,36			9 000	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 291	1,36			2 291	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	2 291	1,36			2 291	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	6 709	3,99			6 709	N/S
Participation des salariés (IX)	26 839	15,98	16 752	16,93	10 087	60,21
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	176 968	105,36	98 942	100,00	78 026	78,86
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	75 992	45,24	44 589	45,07	31 403	70,43
RÉSULTAT NET	100 976	60,12	54 353	54,93	46 623	85,78
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						



INSTITUT TECHNIQUE DE COMPTABILITE ET D'AUDIT- ITCA
Société par Actions Simplifiée au capital de € 38 112,25
Siège Social : 1, rue de la Cave Ste Geneviève
77850 HERICY

408 164 903 RCS MONTEREAU

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 DECEMBRE 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de 100 976 euros comme suit :

- Bénéfice de l'exercice	100 976 euros
- Augmenté du compte « autres réserves »	22 000 euros
- Augmenté du compte « report à nouveau »	740 euros
-Soit un total de	123 716 euros
-A titre de dividendes (Soit 40 euros/action)	100 000 euros
-Au compte « autres réserves »	22 000 euros
-Au compte « report à nouveau »	1 716 euros

Compte tenu de cette affectation, le compte « autres réserves » s'élèvera à 22 000 euros et le compte « Report à nouveau » à 1 716 euros et les capitaux propres de la Société à 64 639 euros.

Ce dividende de 40 euros par action sera distribué aux actionnaires à compter de ce jour et au plus tard le 31/03/2023.

Pour les associés personnes physiques, ce dividende sera soumis au régime fiscal des dividendes et imposable à l'impôt sur le revenu après l'application d'un abattement de 40 % sur le dividende payé.

Toutefois, sur option expresse de l'associé, cette distribution pourra être soumise au prélèvement libératoire de 30% sur le montant du dividende.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale rappelle les dividendes, par action, distribués au titre des trois derniers exercices et l'abattement fiscal correspondant :

EXERCICE	DIVIDENDE PAR ACTION	ABATTEMENT DE 40%
30/06/2021	170 000	170 000
30/06/2020	262 500	262 500
30/06/2019	Néant	Néant

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

INSTITUT TECHNIQUE DE COMPTABILITE ET D'AUDIT- ITCA
Société par Actions Simplifiée au capital de €. 38 112,25
Siège Social : 1, rue de la Cave Ste Geneviève
77850 HERICY

408 164 903 RCS MONTEREAU

RESOLUTIONS VOTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 DECEMBRE 2022

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30.06.2022 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle constate que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30.06.2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de 100 976 euros comme suit :

- Bénéfice de l'exercice	100 976 euros
- Augmenté du compte « autres réserves »	22 000 euros
- Augmenté du compte « report à nouveau »	740 euros
- Soit un total de	123 716 euros
- A titre de dividendes (Soit 40 euros/action)	100 000 euros
- Au compte « autres réserves »	22 000 euros
- Au compte « report à nouveau »	1 716 euros

Compte tenu de cette affectation, le compte « autres réserves » s'élèvera à 22 000 euros et le compte « Report à nouveau » à 1 716 euros et les capitaux propres de la Société à 64 639 euros.

Ce dividende de 40 euros par action sera distribué aux actionnaires à compter de ce jour et au plus tard le 31/03/2023.

Pour les associés personnes physiques, ce dividende sera soumis au régime fiscal des dividendes et imposable à l'impôt sur le revenu après l'application d'un abattement de 40 % sur le dividende payé.

Toutefois, sur option expresse de l'associé, cette distribution pourra être soumise au prélèvement libératoire de 30% sur le montant du dividende.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale rappelle les dividendes, par action, distribués au titre des trois derniers exercices et l'abattement fiscal correspondant :

EXERCICE	DIVIDENDE PAR ACTION	ABATTEMENT DE 40%
30/06/2021	170 000	170 000
30/06/2020	262 500	262 500
30/06/2019	Néant	Néant

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve les termes de ce rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme le Président

Philippe CLAUSMANN